

Second suivi de la vérification de la gestion financière, Région de l'Atlantique

Novembre 2004



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada

Étapes d'autorisation du rapport

Amorce du processus de suivi	Mai 2004
Achèvement du rapport	Août 2004
Rapport de suivi approuvé par le Comité ministériel de vérification et d'évaluation	4 novembre 2004

Abréviations utilisées dans le rapport

CGR	Comité de gestion régional
CMVE	Comité ministériel de vérification et d'évaluation
DSG	Direction des services de gestion
DVE	Direction de la vérification et de l'évaluation

Processus de suivi

À la réunion du Comité ministériel de vérification et d'évaluation (CMVE) du 23 mai 2003, une nouvelle démarche a été adoptée pour le suivi des vérifications. Bien que dans le passé, il ait été de pratique courante pour la Direction de la vérification et de l'évaluation (DVE) de procéder aux suivis, il revient maintenant aux gestionnaires du programme pertinent d'assurer le suivi des recommandations et du plan d'action proposé découlant des vérifications ou des évaluations de leur programme. L'information à cet effet est organisée sous forme de tableau, à l'annexe 1 du présent rapport. Les renseignements fournis par les gestionnaires de programme ont été examinés par la DVE. Un bref contexte est présenté ci-dessous.

Contexte

La vérification initiale comportait 9 recommandations et le CMVE a approuvé le rapport le 15 décembre 1999. Le premier suivi a conclu que toutes les recommandations avaient été appliquées, sauf les recommandations 8 et 9, qui concernaient toutes deux les langues officielles, soit :

- 8) faire en sorte que la capacité de la Direction des services de gestion (DSG) concernant les exigences liées aux langues officielles soit maintenue;
- 9) les membres du Comité de gestion régional (CGR), avec l'appui de la Direction des ressources humaines, devraient s'assurer que le réseau interne est disponible dans les deux langues officielles.

Le rapport recommandait ensuite que la DVE procède à un second suivi un an plus tard, précisément à propos de ces recommandations 8 et 9.

Situation actuelle

Depuis la vérification initiale, la Région de l'Atlantique a pris plusieurs mesures pour mettre en application le plan d'action. À la suite du premier suivi, la Direction des services de gestion (Atlantique) a proposé un plan d'action pour répondre précisément aux deux recommandations touchant les langues officielles.

Le second suivi a été effectué afin de s'assurer que des mesures d'atténuation avaient été prises pour tempérer les faiblesses observées au cours du premier suivi. L'information fournie par la haute direction de la région montre que la section de la comptabilité a embauché un commis aux comptes créditeurs, que deux cadres supérieurs des finances ont suivi une formation en français et qu'un autre agent doit commencer sa formation en français en septembre 2004.

Pour ce qui est de la disponibilité du réseau interne dans les deux langues officielles, les documents fournis par la Région et la conversation de suivi avec un cadre supérieur ont confirmé que le réseau interne était maintenant offert dans les deux langues officielles et que son maintien était une activité continue.

D'après l'information fournie par la haute direction de la région, la DVE est d'avis qu'aucun autre suivi n'est requis.

Mesures futures

Sans objet